

Litige avec une école

Par **student89**, le **30/03/2014** à **21:49**

Bonjour,

Je voudrais vous exposer mon problème:

J'ai eu mon diplôme d'ingénieur cette année et j'ai décidé de faire un mastère dans une autre grande école. Cependant, après un mois de cours, j'ai vu que mon profil ne correspondait pas et le résultat était que je n'arrivais pas à trouver de stage ni même d'entretiens...

J'ai donc décidé d'arrêter et de chercher du travail avec mon diplôme d'ingénieur.

Cette semaine, j'ai reçu un courrier de l'école qui me demandait de leur payer 3000€ pour les cours que j'ai suivis...

Mes questions sont donc:

Suis je obligé de payer cet argent ? Quels risques je prends si je ne l'effectue pas ? Pour l'instant, je n'ai pas les moyens.

J'ai pris cette école car ils présentaient sur leur plaquette que leurs diplômés étaient recrutés à 100%. Information fausse car j'ai su que c'était leur première année. Pensez vous que je peux utiliser cet aspect pour leur mettre la pression pour qu'ils me laissent tranquille ?

J'ai aussi demandé aux autres qui ont abandonné et apparemment, je suis le seul à devoir payer... Un ami a abandonné car il a été recruté par un partenaire de l'école et je pense que c'est pour cela qu'ils ne lui demandent de payer... Est ce juste ?

Merci